

PROJET PEDAGOGIQUE

Formation Aides-Soignants

IFAS. « C. CLAUDEL »
Centre Hospitalier Victor DUPOUY
69, rue du Lt Cl Prudhon

 01.34.23.27.01  01 34 23 27 02

95107 ARGENTEUIL
bs.ifsi.secretariat@ch-argenteuil.fr
www.ch-argenteuil.fr

2024/2025

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| INTRODUCTION | 3 |
| 1. INGÉNIERIE DE FORMATION | 4 |
| 1.1. Contexte législatif et réglementaire | 4 |
| 1.2. Statut, entité juridique et raison sociale de l'institut | 4 |
| 1.3. Contexte local de l'institut | 4 |
| 1.4. Organigramme | 5 |
| 1.5. Moyens | |
| 1.6. Population accueillie | 7 |
| 2. PROJET PÉDAGOGIQUE | 7 |
| 2.1. Finalités | 7 |
| 2.2. Valeurs | |
| 2.3. Conception de la relation pédagogique | 8 |
| 2.4. La place du référent d'accompagnement pédagogique | 8 |
| 2.5. Conception de l'apprentissage dans une formation en alternance | 9 |
| 2.6. Conception de la collaboration IDE/AS | 9 |
| 3. DISPOSITIF DE FORMATION | 10 |
| 3.2. Choix stratégiques | 11 |
| 3.3. Choix des stages | 12 |
| 4. DES PROJETS SPECIFIQUES | 13 |
| 4.1. Développement de l'innovation pédagogique | 13 |
| 4.2. Posture professionnelle | 13 |
| 4.3. Projet de formation au virage ambulatoire | 14 |
| 5. DISPOSITIF D'ÉVALUATION | 14 |
| 1.1 Évaluation de l'acquisition des compétences visées | 14 |
| 1.2 Modalités d'évaluation | 14 |
| 1.3 Dispositifs de régulation | 14 |
| 6. INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE | 14 |

INTRODUCTION

L'INSTITUT DE FORMATION d'Aides-Soignants a pour mission de former des élèves conduisant au diplôme d'état (niveau IV) :

- en réponse aux besoins et demandes de la population,
- en milieu hospitalier, extra-hospitalier
- en tenant compte de la politique nationale de santé et des politiques institutionnelles.

Le projet pédagogique basé sur le référentiel a pour objectif de préciser à l'élève les choix pédagogiques de l'équipe.

L'Institut de Formation Aide-Soignant (IFAS) Camille Claudel d'Argenteuil s'engage à accompagner les élèves de manière individualisée dans leur parcours de formation et de professionnalisation.

Basée sur l'alternance, l'élève est acteur de sa formation.

Revu chaque année par l'équipe pédagogique, sous la responsabilité de la Directrice de l'IFAS, le projet pédagogique est conçu pour favoriser l'émergence d'un professionnel de santé, acteur de l'évolution de sa profession : il fait l'objet d'un contrat entre formateurs et formés ; il est soumis pour avis au Conseil Pédagogique.

Les intérêts du projet

Pour l'élève :

- il précise la finalité de la formation ;
- il facilite la compréhension des choix pédagogiques, des modalités d'apprentissage et d'évaluation ;
- il développe son autonomie et son sens des responsabilités pour organiser son travail et le gérer.

Pour les formateurs :

- il facilite la cohérence des pratiques pédagogiques ;
- il est un support de communication avec les différents acteurs de la formation.

Ce projet aborde les valeurs partagées et véhiculées par l'équipe pédagogique et les conceptions du formé, du formateur, de l'apprentissage et de l'évaluation.

L'IFAS Camille Claudel est implanté au sein du Centre Hospitalier Victor Dupouy d'Argenteuil, établissement public de santé.

Il est agréé et financé par la Région Ile de France.

1. INGÉNIERIE DE FORMATION

1.1. Contexte législatif et réglementaire

◆ **Arrêté du 12 avril 2021 portant diverses modifications relatives aux conditions d'accès aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture**

◆ **Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux**

◆ **Article R 4383-6 du code de la santé publique :**

La formation d'aide-soignant est sanctionnée par le diplôme d'Etat d'aide-soignant.

Sont fixées par arrêté du ministre chargé de la Santé :

1. les modalités et le programme de la formation préparatoire à ce diplôme ;
2. les conditions de délivrance du diplôme.

Les personnes titulaires du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant ou du diplôme professionnel d'aide-soignant sont regardées comme titulaires du diplôme d'Etat d'aide-soignant.

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant s'appuie sur le référentiel de formation qui précise, la durée, la répartition, le contenu des 5 blocs de formation théorique ainsi que la formation pratique. La durée totale est de 1540 heures réparties de la façon suivante :

770 heures d'enseignement théorique ou 22 semaines

770 heures de formation en milieu professionnel ou 22 semaines de 35 heures

Elle respecte les modalités prévues par le référentiel d'évaluation.

Le recueil des principaux textes relatifs à la formation préparant au diplôme d'Etat d'aide-soignant est remis et expliqué en début d'année à chaque élève. Les modifications qui peuvent apparaître en cours de formation sont transmises au fur et à mesure de leur parution au journal officiel.

1.2. Statut, entité juridique et raison sociale de l'institut

La présentation du Centre Hospitalier Victor Dupouy et de l'IFSI/IFAS Camille Claudel est intégrée au livret d'accueil remis en début d'année à chaque élève (Cf. document joint).

1.3. Contexte local de l'institut

Tout en formant des futurs professionnels pouvant exercer dans différents secteurs d'activités, l'IFAS s'appuie sur le projet d'établissement de l'hôpital de rattachement et sur les orientations définies dans le projet régional de santé pour l'Île de France.

En particulier, les futurs aides-soignants sont formés à la prise en charge des personnes âgées, atteintes de pathologies chroniques, handicapées que ce soit en hospitalisation traditionnelle, en ambulatoire ou en extra-hospitalier.

Liens IFSI-IFAS/GHT

Le Groupement hospitalier de territoire GHT Sud Val d'Oise-Nord Hauts-de-Seine, dont fait partie le Centre hospitalier d'Argenteuil en tant qu'établissement support regroupe 4 instituts

de formation (en soins infirmiers et d'aides-soignants), sur les 5 établissements de santé qui composent ce GHT. En termes de capacité¹ d'accueil, cela représente un vivier de 137 élèves aides-soignants. Le Centre hospitalier d'Argenteuil offre un grand nombre de places de stage et accueille de nombreux élèves et étudiants en santé provenant d'instituts de formation extérieurs.

Si cela multiplie les besoins en places de stage pour les apprenants, cela multiplie également l'offre de places dans des secteurs diversifiés.

Dès la rentrée de septembre 2021, l'IFAS Camille Claudel, pour répondre aux orientations nationales et en accord avec le conseil régional a augmenté sa capacité d'accueil à 50 élèves. L'Institut Camille Claudel s'inscrit durablement dans la politique de formation sanitaire du territoire.

Liens avec les autres formations sanitaires sur le territoire

Outre les liens étroits avec les instituts de formation du GHT, l'IFSI-IFAS Camille Claudel travaille en collaboration avec les instituts de formation du bassin de vie, notamment les formations d'aides-soignants et d'auxiliaire de puériculture rattachés à l'Éducation nationale (lycées d'enseignement professionnels). Ces liens étroits permettent à ces lycées de bénéficier de stages au sein de l'établissement et, en parallèle, ils accueillent les étudiants en soins infirmiers pour leur stage « service sanitaire ».

1.4. Organigramme

L'organigramme est intégré au livret d'accueil (Cf. document joint).

1.5. Moyens

1.5.1. Ressources humaines

L'équipe de formateurs de l'IFAS est constituée de :

- Un cadre de santé formateur issu de l'établissement de rattachement
- Une aide-soignante titulaire d'un Master 2 en sciences de l'éducation

Les cadres de santé formateurs ont une expérience diversifiée en milieu hospitalier et extrahospitalier, ce qui favorise les échanges avec l'institution.

Un poste de secrétaire à 100 % est affecté à la section AS.

Le secrétariat assure l'accueil et le suivi administratif de l'IFAS.

1.5.2. Ressources pédagogiques et logistiques

Les locaux de l'institut sont équipés d'un système de visioconférence.

Une salle multimédia équipée de postes informatiques est à la disposition des élèves.

Un réseau WIFI est mis en place pour les élèves (réseau UCOPIA), avec la mise en place de code d'accès personnels.

Un matériel adapté permet d'assurer l'enseignement de l'AFGSU (Attestation de Formation aux soins d'urgence) dans les conditions requises par le CESU 95 (Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence).

¹ Capacité autorisée par le Conseil Régional d'Ile de France par année de formation

Un partenariat avec le centre de documentation de l'hôpital permet de répondre aux besoins des formateurs et des élèves.

Dans le cadre de l'augmentation de la capacité d'accueil, il est nécessaire d'effectuer une extension des locaux. Un projet régional a été lancé pour permettre le financement de cette extension. Le début des travaux pourrait être lancé en été 2022.

Ce projet permettra d'accueillir simultanément la promotion aide-soignante et les trois promotions infirmières.

Un état des lieux sur les ressources matérielles existantes a été réalisé afin de chiffrer les besoins en mobilier, matériel pédagogique et informatique.

Un laboratoire de simulation en santé a été créé pour permettre aux promotions d'étudiants infirmiers et d'élèves aides-soignants de bénéficier d'enseignements cliniques en favorisant l'inter professionnalité.

Il est équipé de mobilier de chambre d'hospitalisation, de matériel d'enseignement et d'un mannequin haute-fidélité.

Concernant l'accueil de personnes en situation de handicap, une rampe d'accès extérieure permet l'accès des personnes à mobilité réduite dans le hall d'accueil, les sanitaires du rez-de-chaussée (WC réservé équipé), la salle de cours 1 et l'amphithéâtre. Le cas échéant, l'organisation du planning et la réservation d'une salle accessible sont mis en œuvre lorsque l'accueil d'une personne à mobilité réduite est prévu, apprenant ou intervenant.

1.5.3. Ressources financières

L'IFAS reçoit une subvention de la région lui permettant de fonctionner avec du personnel administratif et logistique et un effectif de formateurs suffisant (un formateur encadre 20 élèves).

Chaque année, l'IFAS effectue une campagne d'information pour percevoir la taxe d'apprentissage. Le CHA a inclut dans ses marchés une clause obligeant les fournisseurs à verser cette taxe à l'IFAS. Les ressources liées à cette taxe permettent d'investir dans du matériel pédagogique, informatique et de la documentation.

1.5.4. Lieux de stages

L'ensemble des stages est proposé aux élèves. Ainsi, des relations étroites se développent avec les personnels qui encadrent les élèves, que ce soit au sein du CHA ou à l'extérieur.

Le CHA présente des secteurs d'activités diversifiés : MCO, psychiatrie et gériatrie. Les terrains extérieurs permettent d'ouvrir les possibilités d'encadrement sur les lieux de ville, les soins de suites, les soins à domicile.

Tout en répondant à la réglementation, les élèves bénéficient d'un parcours de stage individualisé.

Une majorité des stages est effectuée sur le centre hospitalier, ce qui favorise l'attractivité vers le CHA.

1.5.5. Règlement intérieur

Le règlement est inséré dans le livret d'accueil (Cf. document joint)

1.5.6. Formations contributives aux formations diplômantes

L'institut a développé un programme de formation continue concernant le tutorat AS depuis mars 2023.

En étroite collaboration avec le service de formation continue du CHA, l'institut s'inscrit dans la démarche de développement professionnel continu (DPC) pour les personnels paramédicaux. Il est en attente des instructions de la DGOS pour mettre en place une formation des professionnels sur les nouveaux actes autorisés à la pratique aide-soignante.

1.6. Population accueillie

Le quota est de 40 élèves par promotion pour la formation complète et de 10 élèves pour les personnes qui suivent un cursus partiel.

Les tableaux présentant le profil des élèves sont disponibles dans le rapport d'activité. Une majorité est originaire du bassin de vie du Val d'Oise. Environ 10% sont de sexe masculin.

2. PROJET PÉDAGOGIQUE

2.1. Finalités

Former des professionnels compétents, capables de :

- s'adapter rapidement aux différentes situations rencontrées,
- prendre en charge des patients dans le respect de leur autonomie et de leur dignité,
- s'intégrer dans une équipe soignante en hospitalier comme en extra-hospitalier,
- coopérer avec les différents professionnels impliqués dans les soins aux patients et plus particulièrement avec les infirmier(e)s.
- offrir aux patients et à leur famille une prise en soin et un accompagnement de qualité.

2.2. Valeurs

Nos valeurs reposent sur une philosophie humaniste qui prend en compte la personne, son fonctionnement affectif et psychique. L'accompagnement des élèves tient compte de cette approche humaniste, l'équipe postulant que la « transmission subjective du geste partagé² », tel que conceptualisé par Claudine BLANCHARD-LAVILLE doit permettre aux élèves, futurs professionnels, d'agir avec humanité et bienveillance dans leur prise en soins des patients et dans la formation de leurs futurs pairs.

Ainsi, la formation doit conduire les élèves vers la professionnalisation et l'autonomie. Cela signifie pour l'équipe pédagogique de les former à la culture réflexive. Tout au long de leur vie professionnelle, ces futurs aides-soignants devront actualiser leurs savoirs et leurs pratiques professionnelles pour délivrer un soin de qualité en coopération avec les autres professionnels de santé.

² BLANCHARD-LAVILLE Claudine, Effets d'un cadre clinique groupal sur le travail de penser des participants, Approche clinique, in M. Cifali, F. Giust-Desprairies (Éds), Formation clinique et travail de la pensée, Bruxelles : De Boeck, (2008), pp. 87-105.

Chargés d'une formation professionnelle, nous attachons une importance fondamentale au binôme métier/formation, instrument d'une évolution personnelle et professionnelle et d'une intégration dans la vie active, ce qui se traduit par le développement d'un partenariat entre l'institut de formation et les services de soins.

Le respect de la personne en formation est fondamental. Le respect des personnes soignées, des collègues de travail, des formateurs, des soignants et de l'environnement concourt à une formation de qualité. L'individualisation de la formation concrétise cette valeur ; en effet, l'équipe pédagogique prend en compte le projet individuel et professionnel de l'élève dans le respect de la réglementation.

La rigueur tant personnelle que professionnelle est importante sur le plan de la fiabilité, condition indispensable à la qualité de la prise en charge du patient, à la réussite et à la reconnaissance professionnelle. Ces valeurs concourent à développer chez le futur professionnel, une éthique professionnelle.

2.3. Conception de la relation pédagogique

La relation pédagogique est un accompagnement. Elle est sous-tendue par le fait que le formateur soit en mesure d'identifier les capacités de l'élève pour l'amener à progresser en tenant compte de son rythme d'apprentissage. Chaque situation d'élève est une situation particulière et singulière.

La relation pédagogique nécessite donc un engagement de part et d'autre et de l'authenticité dans la relation.

Elle a pour objectif : aide, soutien et accompagnement des apprenants dans leurs apprentissages (savoirs théoriques, savoirs procéduraux, savoirs pratiques et savoirs faire).

Cette relation pédagogique a également pour objectif de rendre l'élève acteur de sa formation. Pour ce faire, on suscitera chez lui le désir d'apprendre et on développera un esprit critique constructif.

2.4. La place du référent d'accompagnement pédagogique

L'accompagnement des élèves repose sur les valeurs professionnelles de l'équipe pédagogique : bienveillance, professionnalisme, rigueur, authenticité, engagement.

Un référent d'accompagnement pédagogique est désigné à chaque rentrée. (Cf Annexe I)

Le référent d'accompagnement pédagogique contribue, par son accompagnement, à l'acquisition d'une posture professionnelle et l'émergence d'une identité de soignant.

En permettant le repérage des points forts et des points faibles, la mise en évidence du rapport au savoir et au travail, l'accompagnement individualisé de chaque élève contribue à son autonomisation en le rendant acteur de sa formation.

Des rendez-vous réguliers de suivi pédagogique sont organisés, au minimum un par semestre, voire davantage lorsque le contexte et l'évolution des résultats nécessitent un accompagnement plus étayant. Ces rendez-vous permettent aux élèves :

- Une auto-évaluation de leur progression dans l'acquisition des apprentissages théoriques, cliniques, et dans l'acquisition des compétences grâce à l'utilisation du portfolio ;
- L'élaboration d'objectifs de progression ;

- La construction de leur projet professionnel.

2.5. Conception de l'apprentissage dans une formation en alternance

- **La formation d'aide-soignant repose sur la notion d'alternance entre la formation théorique et pratique à l'IFAS et les stages cliniques en milieu professionnel.**

Les stages représentent 50% de la formation complète.

Nous privilégions l'alternance dite « intégrative » qui permet à l'élève, par l'utilisation de méthodes adaptées, de construire des liens entre les apprentissages théoriques et la formation pratique tout en articulant les différents savoirs pour donner du sens.

Le milieu professionnel est un lieu de socialisation dans lequel s'acquiert des manières de faire, de se comporter, de s'exprimer au gré des situations rencontrées, caractérisées par leur singularité et leur imprévisibilité. C'est aussi un lieu où l'élève va acquérir les valeurs et cultures du milieu professionnel, éléments essentiels de la construction d'une identité professionnelle.

L'élève va appréhender et intégrer progressivement sa future fonction par la prise en soin des patients, sous la responsabilité des professionnels et par la réalisation de soins. L'élève devra mobiliser les connaissances théoriques acquises et faire le lien avec les situations cliniques qui s'offriront à lui.

Au cours des expériences de stages, l'élève va développer des compétences professionnelles.

- **L'apprentissage des soins est individuel et collectif :**

Tout apprentissage est soumis à certaines conditions, liées d'une part à l'apprenant, d'autre part au contexte dans lequel se déroule la formation.

Ainsi, nous dirons que pour apprendre, il faut :

- **Savoir** apprendre : aspect cognitif/capacité à traiter l'information, connaître sa « façon » d'apprendre.
- **Réfléchir** : adopter une posture réflexive, permettant la remise en question
- **Vouloir** apprendre : motivation, implication.
- **Aimer** apprendre : désir, satisfaction, climat, confiance : dimension affective et implication personnelle.
- **Pouvoir** apprendre : disposer des ressources matérielles et humaines nécessaires à l'acquisition des connaissances et au développement de nouvelles compétences.

Toutes ces conditions vont permettre à l'élève d'acquérir :

- Un **savoir**
- Un **savoir -faire**
- Un **savoir - être**

2.6. Conception de la collaboration IDE/AS

Lors du travail d'analyse des activités quotidiennes de l'AS (extraites d'expériences de stage), nous nous orientons sur la collaboration en général et plus particulièrement sur la collaboration IDE/AS. Ce thème est abordé à l'IFAS dès le début de la formation, et tout au long de l'année.

Le laboratoire de simulation et la participation à la demi-journée d'enseignement pluriprofessionnel organisée en partenariat avec le département de Médecine générale de l'Université de Paris Cité et l'EFOM, sont des outils d'apprentissage en faveur de cet objectif.

L'équipe pédagogique a une volonté de promouvoir une collaboration d'enseignement entre les promotions IFSI et IFAS.

Actuellement, une réflexion se porte sur l'élaboration d'enseignements communs IDE/AS sur le raisonnement clinique, au niveau de l'institut.

3. DISPOSITIF DE FORMATION

3.1 Choix pédagogiques

Le formateur est un acteur incontournable de par son expérience professionnelle de soignant, sa connaissance du métier et du contexte hospitalier ou extra hospitalier associés à ses compétences pédagogiques. L'une de ses missions est centrée sur le suivi de la progression des élèves pour les guider dans leur parcours professionnel. Comme cela a été précisé dans notre conception, la formation est centrée sur les apprenants.

3.1.1. Suivi pédagogique

Le suivi pédagogique est basé sur l'accompagnement de l'élève, en vue d'une meilleure intégration de ses connaissances et de ses capacités.

Il est inscrit dans le référentiel de formation du diplôme professionnel d'aide-soignant. Ce temps de suivi est comptabilisé dans le temps de formation, et répond à un objectif d'individualisation de la formation.

➤ Définition

Selon la norme AFNOR « le suivi pédagogique désigne l'accompagnement du (ou des) stagiaire(s), ayant pour but de faciliter leurs acquisitions de connaissances ou de savoir-faire et de s'assurer de la réalité de ces acquisitions ».

Objectifs pour l'élève

Chaque élève doit être capable de :

- ◆ Repérer ses potentiels et ses limites dans le cadre de l'apprentissage,
- ◆ Utiliser des stratégies d'apprentissage en regard de ses potentiels,
- ◆ Mesurer sa progression

Objectifs du formateur

- ◆ Accompagner l'élève dans un processus d'apprentissage,
- ◆ Amener l'élève à adopter une posture réflexive pour améliorer ses pratiques et ses connaissances.
- ◆ Intégrer l'élève dans un cadre professionnel,
- ◆ Accompagner l'élève dans son cheminement personnel en vue de sa professionnalisation.

➤ Caractéristiques du suivi pédagogique

Il prend plusieurs formes :

- ✓ un face à face pédagogique entre le formateur et l'apprenant
- ✓ un suivi collectif.

Il prend en compte le parcours scolaire, professionnel et la situation sociale de l'élève.

➤ **Progression du suivi pédagogique**

Le suivi pédagogique débute par l'explicitation des composantes de l'apprentissage pour adulte, afin de permettre à l'élève de se repérer dans le cursus de formation et prendre en charge sa progression, avec les outils pédagogiques mis à sa disposition.

En début d'année l'élève complète une fiche d'identification sur laquelle le formateur va s'appuyer pour entrer dans la situation de suivi pédagogique individuel.

Pour répondre à l'approche par bloc de compétences définie dans le référentiel, chaque formateur est garant de l'enseignement théorique nécessaire à l'acquisition de chacune de ces compétences. Ainsi, il est responsable de plusieurs blocs de compétences.

Par ailleurs, la place plus importante accordée aux travaux dirigés demande au formateur une posture évolutive. Le travail à partir d'analyse de situations problèmes permettant aux élèves d'exercer leur capacité de recherche, de raisonnement et de transférabilité à d'autres situations, nécessite de la part du formateur un nouveau positionnement face à la relation formateur/formé. (Cf Annexe II)

3.1.2. API : Accompagnement pédagogique individualisé

Développer les compétences manquantes et notamment la maîtrise du français :

- Evaluation des capacités en français
- Travail sur le vocabulaire professionnel
- Atelier d'écriture

Renforcer les apprentissages dans un domaine :

- **Utilisation de l'outil informatique**
 - ✓ Initiation au mode de communication à distance : Création d'une boîte mail professionnelle et utilisation du logiciel Teams
 - ✓ Initiation au traitement de texte
 - ✓ Présentation du logiciel d'accès au dossier patient et transmissions : cristalink
- **Projet arithmétique**

Il est indispensable de renforcer les compétences en matière de raisonnement mathématique et arithmétique. La maîtrise du calcul est un élément incontournable pour assurer la sécurité des patients pris en charge.

Accompagnement à l'explicitation, la formalisation du projet professionnel

- Accompagnement à la formulation des objectifs de stage
- Réflexion sur le positionnement en stage
- Aide à la rédaction du CV et de la lettre de motivation

3.2. Choix stratégiques

Pour garantir une qualité de formation, l'ensemble des stages est proposé aux étudiants. Ces derniers effectuent la moitié des stages sur le centre hospitalier afin de développer chez eux un sentiment d'appartenance et de les attirer vers cet établissement ou vers ceux du territoire de santé.

Pour favoriser l'ancrage dans la vie professionnelle, un partenariat a été développé avec la direction des soins pour l'organisation des stages, mais aussi pour le suivi des étudiants dans les services.

3.3. Choix des stages

Le stage est le lieu d'intégration des connaissances construites par l'élève et un lieu d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux soins, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l'utilisation des savoirs dans la résolution des situations. Le stage participe à l'identification et l'émergence des valeurs professionnelles. Il est l'étape incontournable de la construction et de l'évaluation des compétences pour l'élève qui agit avec les professionnels.

Chaque élève a un parcours de stage qui permet la progression dans ses apprentissages tout en tenant compte des impératifs du référentiel.

Le formateur référent du suivi pédagogique organise le cursus de stage de l'élève afin que son apprentissage soit cohérent et ses expériences variées. Ce parcours peut être réajusté en fonction des situations d'apprentissage favorisant ou des besoins de l'élève.

La présence d'objectifs élaborés pour chaque période tient compte des apprentissages, du niveau d'acquisition des compétences, des missions et du cursus de formation.

La recherche des terrains de stage s'effectue par la coordinatrice pédagogique, dégageant les élèves d'une démarche parfois difficile. La connaissance des terrains est essentielle pour un choix pertinent, adapté aux besoins des élèves. En effet, il a été décidé que les formateurs soient référents dans un secteur pour développer leurs connaissances des services, le partenariat avec les professionnels et assurer également le suivi des élèves en stage. (Cf. Annexe IV)

Tous les lieux de stage ne sont pas identiques et n'offrent pas les mêmes ressources. Il s'agit pour l'IFAS et les terrains de stage de trouver une organisation optimale pour la mise en place de cette alternance. En privilégiant le concept d'alternance intégrative, l'IFAS et les milieux professionnels sont amenés à développer une collaboration étroite dans la perspective d'une cohésion dans le parcours des futurs professionnels.

La coordinatrice pédagogique recherche l'ensemble des stages nécessaires.

L'attribution des stages est réalisée par les formateurs référents et la coordinatrice pédagogique. Les élèves peuvent rechercher le dernier stage en fonction de leur projet professionnel. Tout en répondant à la réglementation, les élèves bénéficient d'un parcours de stage individualisé.

Les établissements partenaires élaborent leur charte d'encadrement qui est présentée aux élèves avant leur stage.

Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil et des modalités d'apprentissage. Les horaires de nuit, de fin de semaine ou de jours fériés sont possibles dès lors que l'élève bénéficie d'un encadrement de qualité (Cf. livret d'accueil). Au sein du Centre hospitalier d'Argenteuil, un certain nombre de services sont positionnés en tant que terrains de stage apprenants, augmentant ainsi les possibilités d'accueil, notamment en unités de courte durée.

Pour chaque terrain de stage, un formateur référent est désigné. Ce formateur établit une relation partenariale avec l'équipe de ce terrain, notamment par la visite systématique de l'élève durant sa période de formation clinique.

4. DES PROJETS SPECIFIQUES

L'ensemble des projets cités ci-dessous est élaboré en référence à la Stratégie nationale de santé. Ces projets s'inscrivent dans une politique de développement de l'interprofessionnalité.

4.1. Développement de l'innovation pédagogique

➤ Simulation

La simulation est un outil pédagogique majeur dans la formation des étudiants médicaux et paramédicaux pour améliorer les conditions d'apprentissage et garantir une qualité de prise en soin des patients dans un cadre pluriprofessionnel et interdisciplinaire. L'IFSI/IFAS, très impliqué dans ce projet, travaille sur la mise en œuvre du développement de la simulation tout au long de la formation.

La construction d'un laboratoire de simulation in situ en 2020 permet la mise en place de séances de simulation en santé au sein de l'institut.

➤ Enseignement pluriprofessionnel

Il met l'accent sur le raisonnement clinique pluriprofessionnel, la gestion des risques et la démarche qualité.

Cet enseignement pluriprofessionnel initié par le département de médecine générale de l'Université de Paris Cité intègre les élèves aides-soignants dans un projet pluriprofessionnel qui rassemble des internes en médecine générale, des étudiants infirmiers, des étudiants pédicure-podologues, des étudiants masseur-kinésithérapeutes.

4.2. Posture professionnelle

La posture, c'est la manière dont le positionnement agit dans l'interaction avec d'autres. Elle peut donc être différente d'une situation à une autre, en fonction des circonstances. Pour Paul, « la posture d'accompagnement suppose ajustement et adaptation à la singularité de chacun, accueilli en tant que personne. Elle suppose une compétence à passer d'un registre à un autre. [...] Par la posture s'incarnent les valeurs d'un professionnel en relation à autrui »³.

La posture fait donc intervenir les valeurs professionnelles et personnelles du soignant. Si les valeurs personnelles peuvent être un prérequis au choix de cet exercice professionnel, les valeurs professionnelles dominantes que sont le respect, l'empathie, la tolérance, l'écoute... sont véhiculées par les professionnels, soignants et formateurs. Le projet pédagogique vise à former des professionnels incarnant ces valeurs et à aider l'étudiant/l'élève à devenir acteur de sa formation dans un climat de confiance mutuelle et de respect de l'autre au travers d'un accompagnement spécifique et personnalisé.

Au vu des difficultés des étudiants/élèves à élaborer et à argumenter leurs objectifs, leur bilan de stage intermédiaire, leur évaluation de fin de stage et à remplir leur portfolio en coordination avec les professionnels qui les encadrent, un projet s'échelonnant sur l'ensemble du cursus de formation a été mis en place. Il vise à la construction professionnelle au travers des périodes d'apprentissage clinique en faisant se questionner l'étudiant/l'élève, à chaque fin de stage, sur son évolution, ses progressions, ses manques, en exposant les situations de soins vécues, en argumentant son positionnement, afin qu'il soit en mesure de porter une autoévaluation la plus fiable possible sur ses acquis et, ainsi, élaborer de nouveaux objectifs de stage et de développer ses capacités de communication et d'argumentation.

³ Paul M., L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique, Paris : L'Harmattan, 2004, p. 153.

4.3. Projet de formation au virage ambulatoire

La stratégie nationale de santé 2018-2022 comporte 4 axes dont celui de « *garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge au bénéfice de la population* »⁴ au sein duquel elle détermine des domaines d'action déclinés en objectifs nationaux d'amélioration de la santé et de la protection sociale.

Selon celle-ci, « *La chronicisation des pathologies, le développement des poly pathologies mais aussi les progrès technologiques et médicaux nécessitent de mettre en place une organisation des soins moins centrée sur l'hôpital, pour accompagner le virage ambulatoire et favoriser la prise en charge des soins en ville.* »⁵

Pour assurer cette prise en charge, les étudiants/élèves seront formés sur le plan théorique à développer une capacité d'observation et d'analyse rapide et efficace, une grande réactivité face aux imprévus et la gestion du stress, une prise d'initiatives dans le champ de ses compétences professionnelles, et des capacités d'anticipation.

L'apprentissage clinique devra être équilibré entre les structures de ville et d'hôpital afin de développer les compétences nécessaires à la prise en charge en ambulatoire dans l'ensemble des secteurs de soins. Une attention particulière sera portée sur l'encadrement des stagiaires en renforçant la formation des tuteurs.

5. DISPOSITIF D'ÉVALUATION

1.1 Évaluation de l'acquisition des compétences visées

L'acquisition des compétences est évaluée à partir du portfolio et des appréciations de stage, mais également au cours des suivis pédagogiques qui peuvent être individuels ou collectifs.

1.2 Modalités d'évaluation

Les évaluations sont élaborées en référence à la réglementation.

1.3 Dispositifs de régulation

- Comité de lecture au sein de l'institut

Les évaluations sont validées par un comité de lecture constitué de la coordinatrice pédagogique, du formateur responsable du module et d'au moins un autre formateur.

Les critères à respecter pour valider une évaluation ont fait l'objet de réunions pédagogiques sur ce thème.

6. INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE

L'organisation pédagogique des blocs de compétences est définie en référence à la réglementation, en prenant en compte les intentions pédagogiques présentées aux élèves. Elle prend également en compte la progression en stage.

(Cf. Annexe V)

4 Stratégie nationale de santé 2018-2022, Ministère des solidarités et de la santé, p. 8

5 Ibid, p. 43

A N N E X E I
Formateur Référent de Suivi
Pédagogique

FORMATEUR REFERENT DU SUIVI PEDAGOGIQUE

Le formateur référent pédagogique est responsable d'un groupe d'élèves. Il assure le suivi pédagogique des élèves de manière individuelle ou collective.

OBJECTIF

Accompagner l'élève aide-soignant (EAS) dans l'évolution de son projet professionnel et de son développement personnel.

MOYENS

A L'IFAS

Le formateur référent pédagogique

- Accompagne l'EAS en ciblant ses modalités d'apprentissage et ses éventuelles difficultés
- Réalise un suivi pédagogique individuel ou collectif à chaque fin de stage afin de faire le point sur les acquisitions de l'élève en termes de compétences, d'activités pour définir des objectifs de progression.
- Guide l'EAS vers un processus d'autoévaluation en regard des attentes de la formation et des objectifs prioritaires et le conseille dans la formulation d'objectifs de progression.
- Organise un suivi individuel à la demande de l'élève.
- Repère l'élève présentant des difficultés d'apprentissage afin qu'il puisse bénéficier de soutien sous forme de mise à niveau ou de consolidation.
- Propose la validation du stage suite à l'analyse du portfolio, de la feuille de stage et des analyses de situation.
- Trace les différents entretiens dans le dossier scolaire de l'élève.

EN STAGE

Le formateur référent pédagogique

- Organise le cursus de stage de l'élève afin que son apprentissage soit cohérent avec la réglementation, son niveau d'acquisition et son projet professionnel.
- Tient compte des spécificités des services dans l'organisation du parcours de stage de l'élève pour diversifier ses expériences.
- Réalise une préparation au stage par groupe référent d'élèves et informe des modalités de stage

EVALUATION

- Chaque élève a un parcours de formation individualisé
- L'élève en difficulté progresse au travers des ateliers de soutien
- Chaque suivi est noté dans le dossier scolaire de l'élève

ANNEXE II
Groupe d'Analyse de la Pratique
Professionnelle



| | |
|--|-----------------------|
| | IFSI C.Claudel |
| LES GROUPES D'ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN FORMATION IDE | Février 2020 |
| | A. Millot |

PEDAGOGIQUES :

- Initier l'ESI/EAS à une pratique réflexive en mettant à sa disposition un espace de parole.
- Développer ses capacités professionnelles à partir des situations de travail pour appréhender les problématiques complexes du terrain
- Favoriser un épanouissement professionnel et personnel en développant l'affirmation de soi et la construction d'une identité professionnelle.
- Mettre à distance les situations complexes vécues en stage en verbalisant les affects pour aider l'ESI à s'engager professionnellement

OBJECTIFS :

- S'approprier une attitude réflexive en explicitant et en interprétant sa pratique.
- S'impliquer dans l'échange avec ses pairs en développant des capacités à communiquer.
- Modifier son regard sur les situations professionnelles, sur l'image de soi en vue d'un développement personnel et professionnel.
- Connaître le fonctionnement de sa propre pensée et ce à des fins d'acquisitions transférables à d'autres situations.

ROLE DE L'ANIMATEUR :

- Fait respecter le cadre méthodologique tout au long du TD
- Régule les temps de parole.
- Aide à la conceptualisation des situations rapportées. Il identifie un discours énoncé en généralité

PRINCIPES PEDAGOGIQUES :

- TD de 2h, à programmer à chaque retour de stage.
- Attitude de non jugement, d'écoute bienveillante, de relation de confiance et de coopération au travail commun.
- Tout ce qui est dit est confidentiel : Chaque membre du groupe s'engage à ne pas parler de ce qui a été dit en dehors du groupe.
- Animation par un psychologue ou un Cadre de santé formateur formé à l'animation d'un groupe d'analyse de la pratique professionnelle

- Entre 6 et 8 étudiants/élèves par groupe : la composition du groupe reste si possible, identique tout au long de la formation avec le même animateur.

ANNEXE IV
Formateur référent de stage

Un formateur référent est désigné pour chacun des stages où les étudiants et élèves sont formés.

Le référent de stage se définit par pôle sur le CHA, et par structure géographique pour l'extérieur.

Connu des professionnels et de l'étudiant, il est leur contact privilégié.

Le formateur tient compte du contexte dans lequel se déroule le stage et des spécificités inhérentes au pôle et/ou à la spécialité pour organiser l'encadrement.

Au minimum, le formateur référent du stage rencontre l'étudiant ou élève une fois par période de stage. Ces rencontres peuvent être augmentées en fonction des demandes et des besoins des différents partenaires.

Il est préférable qu'il possède une connaissance actualisée des caractéristiques du service, de son fonctionnement, de ses particularités et des outils support de l'encadrement.

Il met à disposition le livret d'accueil s'il existe et fixe un rendez-vous en accord avec le stagiaire et le tuteur de stage.

L'encadrement en stage est l'occasion pour le formateur référent de faire un bilan sur la progression de l'étudiant/élève au niveau de son intégration dans l'équipe, sur l'acquisition des compétences, des gestes et techniques et dans la réalisation des activités de soins.

Pour des raisons de faisabilité et de disponibilité, il **peut ou non regrouper les étudiants ou élèves** qu'il accompagne.

➤ **AVEC LE PERSONNEL D'ENCADREMENT :**

- Il assure un partenariat avec la structure d'accueil en collaboration avec la coordinatrice pédagogique.
- Il poursuit l'accompagnement des équipes dans la mise en œuvre de la formation clinique des étudiants.
- Il aide le service à identifier les situations de soins prévalentes au regard de chacune des compétences et du niveau de formation de l'étudiant et de l'élève.
- Il communique avec le tuteur et maître de stage sur le parcours qualifiant.
- Il organise des rencontres avec les étudiants, élèves et les professionnels sur les lieux de stage et des rencontres à l'IFSI-IFAS pour les stagiaires de nuit.
- Il régule les difficultés éventuelles que peuvent rencontrer à la fois le stagiaire et l'équipe de professionnels durant le stage.
- Il réalise un bilan de satisfaction avec l'équipe et propose si besoin des mesures de réajustement.
- Si le stagiaire nécessite un suivi particulier, il en est informé et en assure sa mise en œuvre et sa traçabilité.

➤ **AVEC LE STAGIAIRE :**

- Il aide à formuler ou réajuste les objectifs de stage. Fait le bilan des activités réalisées.
- En fonction de son niveau d'apprentissage, l'étudiant/élève présente au formateur référent les personnes soignées prises en charge, argumente leurs projets de soins et la planification des interventions correspondantes.
- Il guide le stagiaire dans sa démarche d'apprentissage en fonction des objectifs, des acquisitions et des évaluations de stage.
- Il propose d'approfondir l'analyse d'une situation de soins écrite dans le portfolio en tenant compte des observations du tuteur.

- Il exploite les situations professionnelles rencontrées dans une logique de construction de compétences afin de développer une posture réflexive chez l'étudiant/élève et de lui permettre ultérieurement de transposer ses nouveaux savoirs d'actions dans d'autres situations professionnelles.
- Il guide les recherches de l'étudiant/élève nécessaires à la réalisation des travaux demandés par l'Institut
- A la demande de l'étudiant/élève, il transmet toute information qu'il juge utile au destinataire concerné (formateur référent de suivi, coordinatrice pédagogique, directeur...)
- Dans le cas d'une ouverture récente de la structure, il fait un bilan avec les étudiants sur le déroulement du stage.

Pour assurer la continuité du suivi pédagogique de l'étudiant, le formateur référent de stage **doit transmettre par écrit sur le document informatique de l'IFSI/IFAS une synthèse de son encadrement en stage.** Il notera les éléments significatifs à partir de ses propres observations et celles des soignants grâce aux outils de traçabilité mis en œuvre par le service pour l'accueil des stagiaires.

ANNEXE V
Objectifs globaux projet de formation

| Blocs de compétences | Compétences | OBJECTIFS Résultats attendus en stage | Modules de formation | Modalités d'évaluation du bloc de compétences |
|--|---|---|---|---|
| Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale | 1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires | Identifier les outils mis à disposition pour acquérir les connaissances nécessaires à la prise en soin d'un patient puis d'un groupe de 2 patients Identifier les besoins des patients Mettre en application les apports théoriques pour l'élaboration de la démarche de soin et en particulier le recueil de données | Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale <i>Module spécifique AS</i> | Etude de situation Evaluation des compétences en stage |
| | 2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer | Identifier les besoins de la personne Repérer les signes de fragilité | Module 2. Repérage et prévention des situations à risque <i>Module spécifique AS</i> | |
| Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration | 3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins | Mettre en regard les apports théoriques en regard des situations rencontrées. | Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne <i>Module spécifique AS</i> | Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5 Evaluation des compétences en stage |
| | 4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne | Etre capable de mettre en pratique les apports théoriques sur le terrain et identifier les anomalies : les non-conformités Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster son intervention | Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement <i>Module spécifique AS</i> | |
| | 5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation | Evaluer la capacité de la personne à se mobiliser et apporter une aide en fonction du besoin en respectant les règles de sécurité pour le patient et le soignant. | Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée | |

| Blocs de compétences | Compétences | OBJECTIFS Résultats attendus en stage | Modules de formation | Modalités d'évaluation du bloc de compétences |
|--|--|--|--|--|
| Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants | 6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage | Etablir une communication adaptée avec la personne soignée et son entourage selon la situation Ecouter la personne et son entourage en prenant en compte les signes non verbaux de communication sans porter de jugement | Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage | Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en stage |
| | 7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels | Identifier le rôle des acteurs de l'encadrement des élèves aides-soignants en stage Savoir expliquer le fonctionnement du service, planning... Favoriser l'intégration de ses pairs dans le service (accompagnement, mise en relation avec les autres membres de l'équipe) | Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs | |
| Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention | 8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés | Identifier la mise en application des règles d'hygiène standards et personnalisées Mettre en application les connaissances théoriques Effectuer les soins dans le respect des règles d'hygiène Vérifier le bon fonctionnement des matériels liés aux activités de soins | Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés | Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en stage Evaluation des compétences en stage |
| | 9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins | | | |
| Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques | 10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités | Analyser les situations et relayer des informations pertinentes en lien avec le projet de soins ou de vie construit en équipe pluri-professionnelle | Module 9. – Traitement des informations | Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en stage |
| | 11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques | Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences | Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques | |